

Date de convocation : 18/01/2018

Date d'affichage : 18/01/2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VITOT légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Joël LELARGE, Maire de VITOT.

Etaient présents : Mesdames Jeannine ALNET, Sylvie MONNIER, Aline POUPINET, Sabrina SEDIEU-PLANCQUEEL et Evelyne LAVENAS, Messieurs Hervé RUPIN, Maximilien CATHERINE, Jean-Michel ROUX, Alain MARECHAL et Lionel CHAINON

Absents excusés : Georges GUENET et Christelle CORROY.

Monsieur Yann LEBOURG a donné pouvoir à Monsieur Joël LELARGE.

Madame Martine DURET a donné pouvoir à Mme Jeannine ALNET.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Contractualisation des projets d'investissements communaux.

Monsieur le Maire explique au Conseil que les demandes de subventions pour des projets supérieurs à 100 000 € passent désormais par un système de contractualisation, sur plusieurs années, avec les financeurs éventuels. Ces dossiers, pour être financés, doivent répondre à des projets de territoires, portés par l'EPCI.

Il rappelle également qu'un dossier pour l'aménagement des locaux municipaux a été déposé.

Cependant, il convient également d'anticiper les investissements futurs, c'est pourquoi Monsieur le Maire propose au Conseil de déposer également un dossier pour les travaux de restauration de l'église de Vitotel. Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

2) Préparation du budget 2018 : inventaire des besoins d'investissement.

Les investissements pour 2018 sont les suivants :

- Aménagement locaux municipaux : 210 000 € TTC
- Révision PLU : 10 000 €
- Eventuelle acquisition d'un logiciel de gestion du cimetière

3) Déplacement radar pédagogique.

Le radar pédagogique situé sur la RD 80 est inutile depuis la réalisation de la déviation. De ce fait, les membres du Conseil décident à la majorité de l'installer rue du Champ de Bataille.

4) Point sur dossier mairie.

Monsieur Lachapelle, l'architecte est venu en mairie la première semaine de janvier afin d'effectuer des métrés. Un rendez-vous est prévu fin mars avec Mme Claisse, perceptrice du Neubourg, et M. Lachapelle, afin d'ajuster au mieux le cahier des charges pour l'appel d'offres.

Une concertation des membres du Conseil est nécessaire afin de faire des ajustements sur la proposition de plan fournie par l'architecte (réunion le 9 février 2018 à 18h45).

5) Questions diverses.

*PAV verres

Monsieur le Maire informe qu'une colonne aérienne sera installée en attendant les travaux de mise en place de la colonne semi-enterrée prévue.

Il rappelle également la proposition de la ville du Neubourg pour faire un appel d'offres groupé pour le génie-civil nécessaire à la pose de la colonne semi-enterrée.

*Stationnement à l'école

Le problème du stationnement à l'école aux heures de sortie est évoqué. Monsieur le Maire essaye de s'y rendre pour empêcher les

incivismes, cependant il lui est compliqué de le faire tous les jours, il propose donc à M. Maréchal de le relayer quand ça lui est possible.

*Tour de Normandie

Le Tour de Normandie cycliste passera une nouvelle fois par Vitot cette année, Monsieur le Maire fait donc appel aux volontaires pour être signaleurs lors passage de la course.

*Prêt salle polyvalente

M. Lelarge fait part d'une demande de M. et Mme Maréchal, habitants de Vitot, pour disposer de la salle 1h par semaine afin de s'entraîner à leur activité sportive, la danse. Le Conseil à l'unanimité accède à cette demande.

*Mare de la Londe

Madame Poupinet interroge Monsieur le Maire sur l'évolution du curage de la mare de La Londe. Celui-ci répond que Monsieur Laisné est d'accord pour enlever les tas de roseaux, à condition de trouver un endroit de stockage. Madame Poupinet connaîtrait une entreprise qui pourrait se charger cette mission. Monsieur Lelarge suggère à Madame Poupinet de solliciter un devis auprès de ce prestataire.